

Les lettres d'actualité – Italie

Sostenibile

La lettre de l'industrie et du développement durable

n°38 – été 2021

SOMMAIRE

Transports et Infrastructures	2
<i>Focus sur les premières mises en œuvre du plan de relance italien.....</i>	<i>2</i>
<i>Naissance officielle de la compagnie ITA succédant à Alitalia.....</i>	<i>3</i>
<i>A la rentrée, jauge maximale à 80% des bus et métros.....</i>	<i>3</i>
<i>Evolution des intentions de déplacement</i>	<i>3</i>
<i>Venise, fin des navires de croisières au large ?.....</i>	<i>3</i>
<i>Financements pour les ouvrages d'art.....</i>	<i>4</i>
<i>Les chantiers de construction de yachts ne connaissent pas la crise</i>	<i>4</i>
Environnement, énergie et climat	4
<i>G 20 Environnement et Energie-Climat</i>	<i>4</i>
<i>Alerte sur l'état de la biodiversité en Italie.....</i>	<i>5</i>
<i>Les villes italiennes manquent d'espaces verts.....</i>	<i>5</i>
<i>En 2020, l'Italie a dégagé un résultat record dans le recyclage des emballages.....</i>	<i>5</i>
<i>Prorogation de l'autorisation du projet Eastmed.....</i>	<i>5</i>
<i>Suez, en partenariat avec SEMP, remporte un appel d'offres pour l'assainissement à Milan</i>	<i>5</i>
<i>Partenariat entre l'agence publique ENEA et Shell pour le développement de l'hydrogène vert</i>	<i>5</i>
<i>Projet de capture et stockage du CO2 dans le sous-sol.....</i>	<i>6</i>
Industrie, numérique et télécommunications	6
<i>En juin, la production industrielle mensuelle italienne a atteint le niveau pré-Covid</i>	<i>6</i>
<i>La relance de l'industrie du Mezzogiorno passe aussi par la mobilité électrique</i>	<i>6</i>
<i>Ilva ne fermera pas ses hauts-fourneaux (pour le moment).....</i>	<i>6</i>
<i>Impasse dans le projet de relance de la fonderie d'aluminium de Portovesme.....</i>	<i>7</i>
<i>Panne de la chaîne de sport en streaming DAZN malgré les recommandations de l'AGCOM pour la prévention des congestions internet</i>	<i>7</i>

TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES

Focus sur les premières mises en œuvre du plan de relance italien

Sur les 222 Md€ du plan de relance italien, 42,7Md€ soit 19,23% sont destinés à la mobilité tous modes incluant la transition vers l'énergie hydrogène dans les transports.

Le ministre de la Mobilité et des Infrastructures durables, M. Giovannini, met en avant les bienfaits escomptés suivants : le temps moyen de déplacement en train diminuera de 17 %, l'indice d'inégalité entre le Nord et le Sud dans l'accès au réseau ferroviaire sera également réduit de 38% et le transfert modal de la route vers le rail permettra de réduire les émissions de dioxyde de carbone de trois millions de tonnes par an, soit l'équivalent des émissions annuelles des transports de l'ensemble de Rome et d'éviter 150 victimes sur les routes chaque année.

GLI INVESTIMENTI PROGRAMMATI PER LA MOBILITÀ

Un quadro d'insieme

INVESTIMENTI PRIORITARI INFRASTRUTTURE PER LA MOBILITÀ

Modalità di trasporto	Costo (mld €)	Risorse assegnate (mld €)	Fabbisogno residuo (mld €)
Strade e autostrade	75,8	54,2	21,6
Ferrovie (con nodi urbani)	132,1	92,9	39,2
Trasporto rapido di massa città metropolitane	22,0	20,4	1,6
Porti	9,6	8,3	1,3
Aeroporti	3,1	3,1	0,0
Totale generale	242,6	178,9	63,7

+23%

di valore economico totale rispetto al 2020 con oltre 240 mld € di investimenti

+36%

di risorse assegnate rispetto al 2020 con circa 180 mld € di investimenti

-7%

di fabbisogno residuo di risorse rispetto al 2020



- 20 -

Dieci anni per trasformare l'Italia

Source : ministère https://www.mit.gov.it/sites/default/files/media/notizia/2021-07/Presentazione%20Allegato%20Infrastrutture%20DEF_DEF.pdf

Fonds pour les transports locaux et régionaux

Le ministre de la Mobilité et des Infrastructures durables a signé un décret consacrant 600M€ pour la conversion des transports locaux dont l'achat de bus alimentés au méthane, à l'électricité ou à l'hydrogène, et pour les infrastructures électriques associées. De plus, 260M€ sont affectés pour moderniser et rénover les voies ferrées gérées par les régions. La période de dépense est 2022-2026.

Le gouvernement alloue des fonds supplémentaires au profit des ports

Le ministère en charge des transports a alloué en août 112,2 millions d'euros pour les années 2021 à 2026 provenant de son Fonds d'investissement au bénéfice des ports. Cette allocation s'ajoute aux ressources pour les ports prévues dans le plan national de redressement et de résilience de 2,8 milliards d'euros. En détail, le décret signé en août par le ministre E. Giovannini attribue 59,9 millions d'euros à l'Autorité du système portuaire du sud de la mer Adriatique pour des interventions dans le port de Barletta (19,9 millions) et sur la route de liaison entre l'autoroute A14 et le port de Bari ("Porta del Levante"), 32,2 millions d'euros à l'autorité du système portuaire de la mer Adriatique orientale pour des interventions dans le port de Trieste, et 20,1 millions d'euros à l'autorité du système portuaire de la mer Tyrrhénienne centrale pour des interventions visant à moderniser la zone monumentale du port de Naples.

Naissance officielle de la compagnie ITA succédant à Alitalia



Le 18 août 2021, la nouvelle compagnie nationale italienne ITA (Italia Trasporto Aereo) a obtenu son certificat d'opérateur aérien et sa licence d'exploitation. Le 26 août 2021, elle a commencé à vendre des billets. Toutefois, elle ne pourra opérer des vols qu'à compter du 16 octobre, c'est-à-dire le lendemain de la cessation officielle d'activité d'Alitalia.

Plusieurs incertitudes demeurent : l'avenir des activités annexes (de maintenance et de traitement des passagers en escale), le sort de la majorité du personnel actuel, l'utilisation des billets d'Alitalia déjà vendus pour des vols au-delà du 15 octobre, ainsi que des miles accumulés par les 5 millions d'adhérents du programme de fidélisation d'Alitalia, et si la marque Alitalia sera vendue ou louée à ITA. Le gouvernement continue de travailler afin de faciliter la transition.

A la rentrée, jauge maximale à 80% des bus et métros

Le gouvernement a dévoilé les règles régissant les transports en commun à la rentrée. Sur les moyens de transports locaux, bus, tramways et métro, la jauge maximale sera de 80%, le port du masque chirurgical ou FFP2 ou supérieur sera obligatoire et les contrôleurs seront chargés de vérifier le respect.

Sur les trains longue distance y compris à grande vitesse, le green pass demeurera en vigueur. De même sur les avions et navires.

Evolution des intentions de déplacement

Selon un sondage réalisé par ISTAT (équivalent INSEE italien), 12% des Italiens envisagent de ne plus se déplacer quotidiennement à la rentrée. Avant la pandémie, plus de 80 % des personnes interrogées voyageaient pour le travail ou les études au moins cinq fois par semaine. Les résultats de l'enquête indiquent qu'en septembre et octobre 2021, 68,1% envisagent de se déplacer aussi fréquemment.

Des changements majeurs sont également prévus en termes de mode de transport, avec une baisse de l'utilisation des transports publics, prévue pour 22,6% des personnes interrogées, contre 27,3% avant la pandémie. Une augmentation parallèle de l'utilisation des voitures privées est prévue, qui passera de 44,1 % à presque la moitié à l'automne prochain. En revanche, les sondés indiquent une légère défection des mobilités douces (vélos et trottinettes, y compris les vélos électriques et marche). Les déplacements à pied passeraient de 15,2% à 14,6%. Le recours aux vélos et aux trottinettes se contracterait de 3,4% à 3,2%.

Source : [trasporti in autunno \(istat.it\)](https://trasporti.in.autunno.istat.it)

Venise, fin des navires de croisières au large ?

Le 13 juillet, le ministre de la Mobilité et des Infrastructures durables a annoncé que : « L'exécutif a décidé qu'à partir du 1er août, les grands navires ne passeront plus par San Marco. Ils iront vers d'autres ports jusqu'à ce que, d'ici l'été prochain, les quais du débarquement temporaire de Porto Marghera soient achevés ».

157 millions d'euros d'investissements ont été réalisés pour effectuer des débarquements temporaires dans la zone de Marghera, située à quelques kilomètres. Le concours d'idées publié le 29 juin dernier par l'Autorité du Système Portuaire de la Mer Adriatique Nord permettra d'identifier la meilleure solution structurelle pour les débarquements hors lagune, capable de concilier les besoins de protection du patrimoine et le développement économique et social de toute la zone. Cette

décision a été saluée par les habitants et les associations de protection du patrimoine culturel, architectural et naturel de Venise.

Financements pour les ouvrages d'art

L'Etat met à disposition des provinces et les métropoles 1,15 Md€ pour la sécurité des ponts et viaducs, pour la construction de nouveaux ponts en remplacement de ponts existants présentant des problèmes de sécurité structurelle, sur le réseau routier sous leur responsabilité. Ces fonds seront décaissés sur trois ans : 350 millions pour 2021, 450 millions pour 2022 et 350 millions pour l'année 2023. Depuis 2018, le total des fonds mis à disposition pour cette priorité nationale (précédent du pont Morandi à Gênes) atteint 6Md€.

Alstom a remporté un contrat-cadre pour fournir à Trenitalia 150 trains régionaux Coradia Stream pour une valeur totale d'environ 910 millions d'euros.

Les chantiers de construction de yachts ne connaissent pas la crise

Selon un rapport du cabinet Deloitte, l'industrie navale italienne a révélé une valeur de production globale de 2,8 milliards d'euros, enregistrant une croissance moyenne de 12,7% entre 2014 et 2019 avec une production principalement orientée vers les bateaux à moteur de moyenne et grande taille (qui représentent 90% de la production nationale). Les exportations sont le principal débouché des chantiers navals italiens, représentant 86% de la production nationale, tandis que le leadership mondial dans le secteur des superyachts est confirmé pour 2021, avec 407 yachts en construction sur un total de 821 au niveau international.

L'année dernière, le marché mondial de la plaisance a connu une croissance de 1 à 2 %, contre une baisse moyenne de 20 % dans le secteur plus large des produits de luxe. La chaîne de production a connu quelques ralentissements en raison du confinement, ce qui pourrait entraîner des retards de livraison à l'avenir, mais la demande globale du marché a fortement augmenté au niveau international, avec des perspectives positives pour les années à venir.

L'Amérique du Nord est le principal débouché avec une part de 45%, tandis que l'Europe représente près de 21% du marché mondial.

ENVIRONNEMENT, ENERGIE ET CLIMAT

G 20 Environnement et Energie-Climat

L'Italie, pays hôte du G20, a décidé de tenir deux réunions niveau ministres l'une sur l'environnement et l'autre le lendemain sur les thématiques conjointes énergie et climat. Organisés à Naples, ces deux grands événements ont permis à l'Italie de démontrer son implication dans les grands enjeux internationaux. La ministre Barbara Pompili s'y est entretenue avec son homologue italien, Roberto Cingolani, qui dès sa nomination a adopté l'appellation française du ministère de la Transition écologique et a élargi son domaine de compétence à l'énergie afin de favoriser une approche globale de l'action publique.

Ces deux réunions du G20 précèdent le grand événement international qui sera accueilli par l'Italie : la pré-COP climat 26 à Milan du 30 septembre au 2 octobre.

Alerte sur l'état de la biodiversité en Italie

L'Italie est l'un des pays européens les plus riches en espèces et en habitats et présentant les taux les plus élevés d'espèces exclusives à son territoire. Selon ISPRA, l'agence environnementale italienne, 54 % de la flore et 53 % de la faune terrestre, 89 % des habitats terrestres, 37% des habitats marins et 22 % des espèces marines sont dans un état de conservation défavorable.

Les résultats concernant les espèces d'oiseaux montrent que si 47 % des espèces reproductrices présentent une croissance ou une stabilité de leur population, 23 % des espèces sont en déclin et 37 % ont été placées dans les principales catégories de risque d'extinction. En outre, 35 % des espèces exotiques envahissantes identifiées comme les plus dangereuses en Italie n'ont pas encore fait l'objet d'actions de gestion pour les combattre.

Les villes italiennes manquent d'espaces verts

Une association agricole a mis en évidence que chaque habitant urbain en Italie ne dispose que de 33,8m² d'espace vert, contre 48m² en France. Les disparités sont importantes entre Bari (9,2m²) et Venise (42,4m²) en passant par Rome (17,1m²) et Milan (17,8m²). Conscient que la présence de parcs importants permet de réduire la température des villes de 1 à 3°C grâce à l'absorption de dioxyde de carbone, le plan de relance prévoit de planter 50 millions d'arbres, dont beaucoup dans les villes pour faire naître des forêts urbaines.

En 2020, l'Italie a dégagé un résultat record dans le recyclage des emballages

Selon les données de l'éco-organisme CONAI, chargé de la collecte et du traitement des emballages en Italie, en 2020, le pays a dégagé son meilleur résultat avec un taux de recyclage de 73%, soit +3,3% par rapport à 2019. Il s'agit d'un taux nettement supérieur à l'objectif européen de 65% à l'horizon 2025. Selon CONAI, seule l'Allemagne a atteint un meilleur résultat. Parmi les filières les plus vertueuses figurent celle du papier et carton, avec un taux de recyclage de 87%. S'agissant du plastique, l'Italie a presque atteint l'objectif 2025 (50%), avec un taux de 48,7%.

Prorogation de l'autorisation du projet Eastmed

Par décret du 23 juin dernier, le ministre de la Transition écologique, R. Cingolani, a prorogé de 4 ans l'autorisation du projet de gazoduc Eastmed (Chypre-Grèce-Italie). Ainsi, le délai pour le début des travaux du tronçon italien du projet est reporté au 1^{er} octobre 2023 et celui pour la fin des travaux à octobre 2025. Le projet a émergé il y a une dizaine d'années après les premières découvertes de gaz dans le bassin levantin. Une joint-venture entre l'italien Edison (EDF) et le grec DEPA le développe.

Suez, en partenariat avec SEMP, remporte un appel d'offres pour l'assainissement à Milan

Le groupe Suez, associé à l'entreprise italienne SEMP, a remporté un contrat de 80M€ pour la dépollution du sol dans le cadre du projet de requalification urbaine de la friche industrielle de Santa Giulia, dans la banlieue sud-est de Milan. Le consortium traitera, d'ici 2025, environ 1,2 millions de m³ de sol.

Partenariat entre l'agence publique ENEA et Shell pour le développement de l'hydrogène vert

ENEA, agence italienne pour les énergies nouvelles, a signé un accord avec le groupe anglo-néerlandais Shell pour la coopération scientifique visant le développement des usages de l'hydrogène vert dans les secteurs industriels énergivores tels que la sidérurgie et les industries du verre, du

ciment, de la céramique, du papier et de l'aluminium. L'accord prévoit également la conception de démonstrateurs.

Projet de capture et stockage du CO2 dans le sous-sol

Le pétrolier ENI a soumis pour approbation au gouvernement son projet de réalisation d'un site de stockage souterrain de CO2 dans un de ses anciens gisements de gaz naturel, au large de Ravenna, dans la mer Adriatique (gisement Porto Corsini Mare). Le projet est contesté par la plupart des associations environnementales, qui demandent la décarbonation de l'économie, et par des comités de citoyens qui craignent des risques de pollution et de tremblements de terre.

INDUSTRIE, NUMERIQUE ET TELECOMMUNICATIONS

En juin, la production industrielle mensuelle italienne a atteint le niveau pré-Covid

Selon les données ISTAT, la production industrielle de juin 2021 a augmenté de 1% par rapport au mois précédent, tout comme la production du 2^e trimestre, qui a augmenté de 1% par rapport au 1^{er}. Par rapport à juin 2020, la production industrielle a été supérieure de 13,9% et de 0,3% par rapport à celle de février 2020, dernier mois avant le début de l'état d'urgence sanitaire.

La relance de l'industrie du Mezzogiorno passe aussi par la mobilité électrique

Le groupe automobile Stellantis, issu de la fusion de FCA et PSA, a annoncé que les trois usines européennes de production de batteries pour voitures électriques seront réalisées en France, en Allemagne et en Italie. En tenant compte également des deux usines aux USA, le groupe envisage d'atteindre une capacité de production de 260 GWh d'ici 2030. Le site italien choisi pour ce projet, d'une valeur de 1,5 Md€, est celui de Termoli, au Molise (Sud), qui compte actuellement 2400 employés. L'usine FCA de Melfi, autre candidate pour la production de batteries, qui se trouve à environ 150 km de Termoli, sera entièrement convertie à la production de véhicules électriques d'ici 2024.

En outre, le gouvernement italien a alloué 500 M€ du fonds PIIEC batteries (enveloppe totale : 1,7 Md€), pour augmenter la capacité de production de l'usine de batteries au lithium du groupe SERI industrial à Teverola, près de Naples. Le financement du projet de SERI a été approuvé par la Commission en 2019 et prévoit d'atteindre une capacité de production annuelle de 8 GWh et d'embaucher environ 630 personnes à partir de 2023, dont environ la moitié reclassée de l'usine napolitaine de Whirlpool.

Ilva ne fermera pas ses hauts-fourneaux (pour le moment)

Fin juin, le Conseil d'État a annulé un arrêté municipal du maire de Tarente demandant la fermeture des hauts-fourneaux de l'aciérie ex-Ilva faute de remise aux normes dans les délais impartis.

Pour le Conseil d'État, le pouvoir du maire dans ce domaine est résiduel et concerne seulement les situations d'urgence, alors que la compétence en matière environnementale relève de l'État, qui délivre les autorisations et fixe des conditions. En outre, les juges ont constaté que le calendrier des travaux de remise aux normes environnementales de l'usine est respecté. Néanmoins, quelques jours plus tard, le ministre de la Transition écologique, R. Cingolani, a rejeté la demande des gérants de l'aciérie pour la prorogation des travaux. Ainsi, la société a dû arrêter la production de cette installation le 10 juillet.

Impasse dans le projet de relance de la fonderie d'aluminium de Portovesme

Le groupe italo-suisse Sider Alloys, qui a racheté la fonderie d'aluminium de Portovesme du groupe américain Alcoa en 2018, a annoncé début août, que ses employés seront placés en chômage technique. Selon la société, cette décision serait inévitable face à l'incertitude des délais des démarches pour l'autorisation environnementale des travaux de relance de l'usine. Les syndicats ouvriers demandent à la région Sardaigne, responsable du dossier, une vision claire sur l'avenir de la fonderie et des emplois.

Panne de la chaîne de sport en streaming DAZN malgré les recommandations de l'AGCOM pour la prévention des congestions internet

Le site internet DAZN, qui a remporté l'appel d'offres pour la distribution en exclusivité de la plupart des matches de football italiens, a connu une panne de quelques minutes lors de la première journée du championnat, le 22 août.

Pour la première fois en Italie, l'autorité des communications (AGCOM) avait demandé aux gestionnaires du site internet de streaming de mettre en place, avec les opérateurs téléphoniques, des mesures visant à prévenir la saturation du réseau et à assurer la qualité du service vendu. Bien que le réseau italien soit solide (il a très bien résisté aux pics de trafic engendrés par les confinements de 2020-21), le streaming simultané de dizaines de millions de vidéos risque d'engendrer des ralentissements et des dégradations de la qualité du service.

Ainsi, l'AGCOM avait demandé à la société et aux opérateurs d'adopter, en vue du début du championnat, des mesures de prévention comme des nouveaux nœuds et serveurs.

Retrouvez nos dernières publications sur le site « [Italie](#) » de la Direction Générale du Trésor

Le Service économique régional de Rome publie également une lettre d'information économique et financière : « **Regards sur l'économie italienne** ». Elle est consultable en suivant [ce lien](#).

Copyright :

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional (adresser les demandes à rome@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité :

Le service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SER de Rome - Ambassade de France en Italie - Service économique régional - © DGTRESOR.
Responsable de la publication : Frédéric Kaplan

Adresse : Piazza Farnese 48
00186 Rome
ITALIE

Rédigé par Federico Tassan-Viol et Claire Bergé

TRÉSOR
DIRECTION GÉNÉRALE et Service économique régional